

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2011

Le CC.COM est un bulletin d'information mensuel destiné à diffuser les principales décisions adoptées par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) lors de la séance publique. Il est transmis à tous les employés et diffusé dans la rubrique « Conseil des commissaires » sur le site Internet www.csmv.qc.ca.

1. ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE

Le Conseil des commissaires a amorcé sa séance publique par une activité de reconnaissance durant laquelle madame Lucie Désilets, présidente, a honoré deux employées de notre commission scolaire qui se sont brillamment illustrées sur la scène nationale.

Martine Tremblay

Il s'agit d'abord de madame Martine Tremblay finissante au programme de carrelage du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy. En mai dernier, madame Tremblay a remporté le *Prix Métiers de la construction* remis par la Commission de la construction du Québec, dans le cadre de la finale nationale du concours *Chapeau, les filles!*, accompagné d'une bourse de 2 000 \$. Ce concours reconnaît et récompense les efforts et la réussite de femmes qui ont opté pour une formation menant à un métier traditionnellement exercé par les hommes, qu'il valorise le choix de ces étudiantes qui ont décidé de sortir des sentiers battus et de prendre leur place dans des secteurs typiquement masculins.

Sylvie Turcotte

Le Conseil a aussi rendu hommage à madame Sylvie Turcotte, étudiante au Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy au programme charpenterie-menuiserie. Cette dernière a remporté le *Prix Esprit d'entreprise* du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dans le cadre de la finale nationale du concours *Chapeau, les filles!* et reçu une bourse de 2 000 \$. Organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce concours vise aussi à faire connaître la diversification des choix de carrière des filles et à soutenir celles qui sont inscrites dans des formations à prédominance masculine jusqu'à l'obtention du diplôme.

Les deux lauréates ont reçu des mains de la vice-présidente du Conseil des commissaires, madame Colette Larose, et du vice-président du comité exécutif, monsieur Roch Dumont, un certificat de mérite Marie-Victorin, une épinglette dorée qui représente l'iris versicolore, emblème de la commission scolaire, ainsi qu'un iris bleu.



Martine Tremblay, entourée de : M. Roch Dumont, commissaire, Mme Lucie Désilets, présidente du Conseil des commissaires, Mme Annie Tétrault, directrice adjointe du CFP Pierre-Dupuy, et Mme Colette Larose, commissaire



Sylvie Turcotte, entourée de : M. Roch Dumont, commissaire, Mme Lucie Désilets, présidente du Conseil des commissaires, Mme Annie Tétrault, directrice adjointe du CFP Pierre-Dupuy, M. Ghislain Gemme, enseignant, et Mme Colette Larose, commissaire

2. NOMINATION DE MME SOPHIE LUSSIER COMME DIRECTRICE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



Mme Sophie Lussier a été confirmée au poste de directrice du Service des ressources humaines, dont elle assurait l'intérim au cours des derniers mois. Mme Lussier occupait, depuis 2008, les fonctions de directrice adjointe du service. Psychologue industrielle et organisationnelle de formation, elle possède une grande expertise de la gestion des ressources humaines au niveau des commissions scolaires puisqu'elle a auparavant œuvré au sein de trois autres commissions scolaires, soit la C.S. de Montréal, la C.S. de la Pointe-de-l'Île et, plus récemment, la C.S. des Affluents, où elle a occupé les fonctions de conseillère, de coordonnatrice et, enfin, de directrice adjointe, avant de joindre les rangs de la CSMV.

Mme Lussier dit apprécier particulièrement la culture organisationnelle de la CSMV et son souci de l'élève. C'est d'ailleurs ce qu'elle compte veiller à maintenir comme directrice des ressources humaines. « Je souhaite poursuivre l'étroite collaboration établie avec les directions des autres unités afin qu'ensemble, nous puissions assurer le meilleur service à l'élève. »

3. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSMV

Le comité exécutif est formé de sept membres du Conseil des commissaires ayant le droit de vote, dont la présidente de la Commission, et des deux commissaires-parents. La durée de leur mandat est fixée à un an.

Lors de sa séance régulière du 25 octobre, le Conseil des commissaires a élu les six autres membres du comité exécutif ayant le droit de vote, pour l'année scolaire 2011-2012. Il s'agit de Colette Larose, Nicole Leblanc, Michel Gervais, Michel Parent, Gilles Roy et Chantale T. Renaud.

Le comité exécutif exerce les pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil. Ses séances sont publiques; elles ont lieu à 21 h aux mêmes dates et lieu que celles du Conseil des commissaires. Les ordres du jour et les procès-verbaux des assemblées du Comité exécutif sont diffusés sur le site Internet de la Commission scolaire www.csmv.qc.ca.

4. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DES CENTRES – NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES MILIEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES, SOCIOCOMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES

Comme le veut l'article 102 de la *Loi sur l'instruction publique*, des partenaires locaux doivent siéger sur les conseils d'établissements des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle. Ce mandat est d'une durée de 2 ans.

Aussi, le Conseil des commissaires a procédé aux nominations suivantes :

- CEA Antoine-Brossard : M. Sébastien Carignan du CJE Lapinière
- CEA LeMoynes-d'Iberville : Mme Odile Carrier, CJAD et Mme Liette Landry, SEMO-SDEM
- CEA des 16-18 ans : Mme Guylaine Turpin, Carrefour Jeunesse-emploi
- CFP Charlotte-Tassé : représentant des groupes socio-économiques et sociocommunautaires, M. Denis Rousseau, directeur de la Croisée de Longueuil, Mme Caroline Gagnon, directrice du Carrefour Jeunesse-emploi; représentant du groupe « entreprises », Mme Hélène Guitard, Centre hospitalier CSSS Champlain-Lemoynes et Mme Viviane Landry, Centre hospitalier CSSS Pierre-Boucher.
- CFP Jacques-Rousseau : représentant du groupe « entreprises », M. Gilles Coulombe, Imprimerie Soleil et M. Jacques Deperriaux, Bistro le Méchant Loup

5. PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE AU SECONDAIRE

Le Conseil des commissaires a adopté les grandes orientations qui seront à la base du prochain plan d'organisation scolaire pour le secondaire. Les écoles secondaires sont, en effet, confrontées à une nouvelle réalité depuis quelques années : elles subissent une baisse de clientèle, une augmentation du nombre de classes spécialisées, une perte importante d'élèves âgés de 16 ans vers le secteur de l'éducation des adultes et une perte de clientèle au profit des écoles privées.

Aussi, en lien avec le plan stratégique de la CSMV, ce plan d'organisation vise à réévaluer notre offre de services au secondaire afin d'assurer les meilleurs services possibles à notre clientèle, tout en assurant une optimisation de nos ressources et de nos installations.

Cette vaste opération comprend plusieurs étapes importantes, dont l'**analyse du milieu** et de l'**offre de services**, l'**élaboration des hypothèses** de travail et la **consultation publique** qui se déroulera à l'automne 2012. Le plan d'organisation scolaire sera en vigueur pour la rentrée 2013.

6. ÉTATS FINANCIERS 2010-2011 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le Conseil des commissaires a reçu les états financiers 2010-2011 de la CSMV lors de cette séance publique. Avec des revenus de 339 317 490 \$ et des dépenses de 337 322 167 \$, l'année scolaire 2010-2011 se conclut par un surplus de 1 995 323 \$, soit 0,6 % de ses revenus. Cela équivaut ainsi à un équilibre budgétaire. Toutefois, malgré cette situation d'équilibre budgétaire, la CSMV demeure dans une situation financière précaire. Ainsi, elle a amorcé un vaste processus d'évaluation devant conduire à l'adoption d'un plan d'action pour le maintien de l'équilibre budgétaire au cours des prochaines années. Celui-ci touchera nécessairement la structure de dépenses afin de faire face, notamment, à la décroissance de la clientèle au secteur de la formation générale des jeunes. Enfin, soulignons que les activités administratives ne représentent que 5,03 % des dépenses. Le rapport financier se trouve sur le site Internet : <http://www.csmv.qc.ca/wp-content/uploads/2011/03/Rapport-financier-2010-2011.pdf>.



Le CC.COM est produit par le Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications.
Vos commentaires sont importants pour nous. N'hésitez pas à nous les communiquer : catherine.giroux@csmv.qc.ca